

PARIS GAMES WEEK by Coca-Cola zero

Paris expo Porte de Versailles

BILLET VALABLE POUR UNE PERSONNE

Le mercredi 29 octobre 2014



TARIF ETUDIANT: 10.00 € TTC

Gratuit pour les moins de 7 ans. commande 187901/2753 éditée le 28/10/2014 par THEMIS billet 1/1 WUTHRICH JULIEN (202553)

N'achetez pas ce billet électronique à un inconnu, vous n'auriez aucune garantie de sa validité.



PARIS GAMES WEEK by Coca-Cola zero Du 29 octobre au 2 novembre 2014

Paris expo Porte de Versailles 1, place de la Porte de Versailles - 75015 Paris www.parisgamesweek.com

HORAIRES:

Du mercredi au samedi inclus de 9h à 19h. Le dimanche 2 novembre 2014 de 9h à 18h.

MOYENS D'ACCES

- METRO : ligne 12, arrêt Porte de Versailles Ligne 8, station
- BUS : ligne 80, arrêt Porte de Versailles -Ligne 39, arrêt Balard-Lecourbe ou Desnouettes
- RER: ligne C, station Boulevard Victor
- TRAMWAY: T2 et T3, arrêt Porte de Versailles
- VOITURE : depuis le périphérique intérieur, sortie Porte de la Plaine ou Porte de Versailles. Depuis le périphérique extérieur, sortie Porte de Brancion ou Porte de Sèvres
- PARKING VISITEURS : des parkings payants sont à votre disposition à l'intérieur du parc. Entrée par les portes C, F et R.

Billet électronique : Conditions d'utilisation

- 1. Pour être valide, votre billet doit être imprimé en mode portrait (vertical), sur une feuille A4 blanche, vierge recto et verso, sans modification de la taille d'impression. Nous vous conseillons d'imprimer ce billet. Néanmoins, votre billet pourra être présenté au contrôleur situé aux entrées du salon, sous forme immatérielle (smartphone, ou écran - tablette numérique) sous réserve que l'écran ne soit pas endommagé. En cas de non lecture de ce billet, il faudra présenter le billet imprimé au format A4 (comme précisé ci-dessus). En l'absence de présentation au contrôle des billets imprimés, l'accès au salon Paris Games Week by Coca-Cola zero du 29 octobre au 2 novembre 2014 sera ainsi refusé sans que le client ne puisse prétendre à aucun dédommagement. De même, la présentation de la facture ou de tout autre élément de commande (mail, copie d'écran, ...) ne permettra aucunement d'accéder à la Manifestation.Les billets doivent disposer d'une bonne qualité d'impression. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles ne seront pas acceptés et considérés de ce fait comme non valables. En cas de mauvaise qualité d'impression, il appartient au client de réimprimer son billet. COMEXPOSIUM décline toute responsabilité pour les anomalies pouvant
- survenir pendant l'impression des billets. 2. Les billets imprimables à domicile sont pourvus d'un code barre unique permettant l'accès d'une seule personne au salon Paris Games Week by Coca-Cola zero du 29 octobre au 2 novembre 2014. La validité des billets est contrôlée à l'entrée de la manifestation à l'aide de lecteurs de code barre. Il est interdit de reproduire, dupliquer ou contrefaire le billet d'une quelconque manière, ou de le mettre à disposition à de telles fins Il est impossible d'être admis à l'entrée plusieurs fois avec le même billet. COMEXPOSIUM n'étant pas obligé de procéder à une vérification de l'identité de la personne présentant le billet imprimable à domicile afin de vérifier qu'il s'agit bien de l'acheteur de billets, ni de vérifier l'authenticité du billet imprimable à domicile ; la première personne à présenter le billet -présumée être le porteur légitime du billet- sera admise à entrer. En conséquence, COMEXPOSIUM peut refuser l'entrée lorsque plusieurs impressions, reproductions, copies ou imitations d'un billet imprimable à domicile sont en circulation et qu'un accès à la manifestation a déjà été concédé préalablement au détenteur d'une impression, d'une reproduction, d'une copie ou d'une imitation du billet imprimable à domicile correspondant.
- 3. Ce billet électronique n'est ni échangeable, ni remboursable. Il est personnel et incessible.
- 4. Ce billet est soumis aux conditions générales de vente de la billetterie Comexposium consultables sur le site www.parisgamesweek.com.
- 5. Toute sortie est définitive.

